imprimatur
www.imprimatur.fr
#647

Les lycées dans le brouillard

PAGE 2

JEUX OLYMPIQUES

Mesnil contre le boycott

PAGE 5

MUSIQUE

Les nouvelles stars du web

PAGES 10 ET 11

Photo Tiphaine Le Roy

ijba
Journal-école de l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
GRATUIT • Nº 647 DU 3 AVRIL 2008 • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au pain sec et à l'eau

Cours annulés et circulation interrompue. Ce sont les moyens d'action trouvés par les lycéens et les professeurs des lycées Camille Jullian et Alfred Kastler. Ils refusent les suppressions de postes annoncées par le rectorat pour la rentrée prochaine.

Tiphaine Le Roy
et François Goulin

« *Officiellement, 188 postes devraient être supprimés dans l'enseignement secondaire à la rentrée prochaine* », résume Bertrand Gilardeau. Le secrétaire départemental adjoint du SNES regrette les restrictions budgétaires imposées par le ministère de l'Education nationale. Selon le syndicat, les filières techniques pourraient être les premières à faire les frais de la politique d'économie du gouvernement. « *Il y a quelques années, on mettait l'accent sur les filières spécialisées. Aujourd'hui, c'est devenu le secteur le plus menacé* », commente madame Fayon, professeure d'anglais au lycée Alfred Kastler de Talence. Pour cet établissement, l'enveloppe budgétaire de l'année prochaine devrait être bien mince. L'inspection académique de Bordeaux a obtenu un budget serré. Le seul moyen pour les proviseurs de le respecter est de ne pas pourvoir tous les postes.

14 POSTES SUPPRIMÉS

Concrètement, neuf professeurs qui partent en retraite ne seront pas remplacés, et cinq autres vont devoir faire leurs valises.
Si les filières professionnelles sont les plus touchées, c'est évidemment parce que ce sont les plus coûteuses. Le prix du matériel est élevé et le travail en demi-groupe nécessite plus d'enseignants. Les enseignants critiquent la vision froide et comptable de l'administration. « *Les lycéens manipulent du matériel qui peut être dangereux pendant les travaux pratiques. Sans l'encadrement adéquat, on augmente les risques d'accidents* », explique un professeur de génie mécanique.
Du côté du proviseur, on tente de justifier cette mesure par la baisse du nombre d'élèves. Selon madame Pouplin, les suppressions de postes sont motivées par des explications sociologiques : « *Le secteur de Talence s'embourgeoise. Plus les familles sont d'un milieu socio-économique élevé, moins elles envoient leurs enfants vers les filières techniques. Les jeunes eux-mêmes préfèrent les métiers du secteur tertiaire où on est bien habillé* ».

> « *Je suis un chiffre en trop sur la liste du rectorat* »

L'établissement se veut rassurant. Les élèves ne devraient pas être plus nombreux dans les classes en septembre prochain. Ce sont les enseignants qui effectueront des heures supplémentaires. Un travail qui, rappelle la proviseur, ne sera pas pris en compte pour la retraite. Les profs, eux, sont partagés. Certains, par souci financier, ne sont pas totalement opposés à cette idée. D'autres sont plus circonspects.
Autre lycée, autre problème. Et même mobilisation. A Camille Jullian, c'est l'un des trois postes de Conseiller principal d'éducation qui devrait sauter à la rentrée prochaine. Philippe Alban, dernier arrivé dans l'établissement, devrait être muté en septembre. Ironie du sort ou mauvaise gestion du rectorat, il réintègrerait l'établissement qu'il a été contraint de quitter quatre ans plus tôt pour les mêmes raisons.

Les lycéens s'engagent

Mardi 14 h devant le rectorat, pas de manifestants en vue. Les CRS, eux, sont déjà là, derrière les barrières. « *S'ils passent, ils vont tâter de ma matraque* », prévient l'un d'eux. Après un petit détour devant la mairie « *pour faire coucou à Juppé* » les lycéens et enseignants du lycée Kastler arrivent enfin. Au début, un peu timide et sans réel leader, ils bloquent les trottoirs. Quelques-uns s'assoient et jouent aux cartes. M. Hauguet, professeur particulièrement engagé dans le mouvement, répète les slogans avec une quinzaine de collègues. Puis il tente de les communiquer à l'assemblée : « *Kastler en colère ! Suppressions de postes, non ! Plus de moyens, oui !* » Mais les réponses sont plutôt molles. Un jeune montre les CRS au loin : « *Ils se sentent menacés. Regarde, ils s'endorment !* »
Soudain, on annonce l'arrivée des lycéens de Camille Jullian. La tension monte d'un cran. La soixantaine de manifestants se précipite au milieu du cours d'Albret pour stopper la circulation. Les nouveaux arrivants rejoignent enfin le point de ralliement. On distingue des hauts-parleurs, au moins une dizaine de banderoles et pancartes. Les manifestants sont environ trois fois plus nombreux et bien mieux organisés. On a le sentiment que le lycée a l'habitude des mouvements de protestation. Les profs veillent en coulisse, les revendications sont sérieuses, il ne faut pas décrédibiliser le mouvement. « *Et dire qu'à Caju ils n'y a qu'un poste de CPE qui saute…* » s'étonne un prof de Kastler. Dans ce lycée de Talence, malgré la faible mobilisation, ce sont près de 14 postes qui devraient être supprimés.

Les lycéens de Camille Jullian manifestent devant le rectorat. Photo T. L.

«Je veux transmettre la pureté du monde»

A l'occasion de la semaine du développement durable, Jean-Jacques Annaud a présenté son film *La Guerre du feu* au Ciné Mérignac, et a disserté autour de l'écologie.

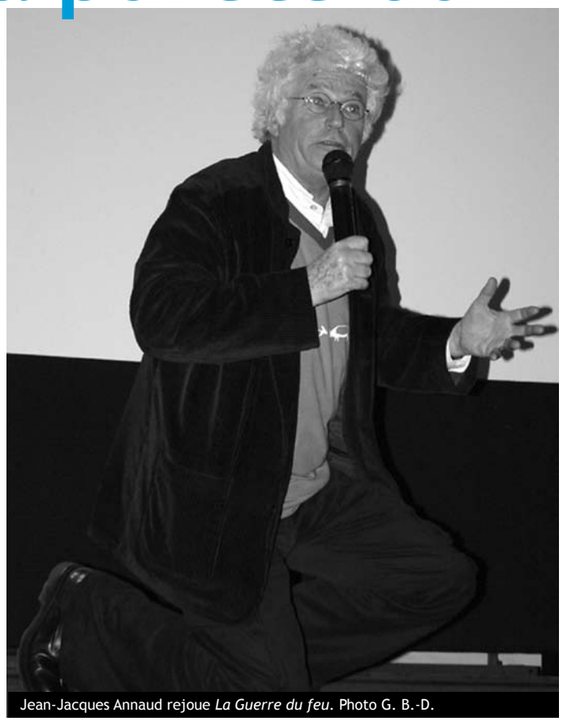
Jean-Jacques Annaud rejoue *La Guerre du feu*. Photo G. B.-D.

***La Guerre du feu, L'Ours, Deux Frères,* la nature est un leitmotiv dans vos films…**
Effectivement, dans ces films, je montre la nature dans toute sa splendeur. Cette pureté, j'ai voulu la transmettre à travers les paysages grandioses de *L'Ours*. Je me sens particulièrement bien lorsque je marche seul dans une forêt. Et je suis très préoccupé par la destruction à laquelle j'assiste de mon vivant. Moi, j'ai connu une France rurale, faite de petits sentiers… Aujourd'hui, c'est le mal de vivre qui domine. Pour trouver des endroits vierges de toutes constructions, nous devons explorer des territoires de plus en plus reculés. J'ai tourné dans des lieux absolument merveilleux…

Le Tibet par exemple…
C'est vrai, pour *Sept ans au Tibet*, j'ai découvert une région du monde extraordinaire. Les événements actuels me désolent profondément. Je n'ai jamais vu ce film comme anti-chinois, mais pro-tibétain. Je pense que si la civilisation tibétaine disparaît, c'est un désastre pour la Chine. Avec cette œuvre, j'ai été victime de la grande colère des Chinois.

Etes-vous toujours interdit de séjour en Chine ?
Je ne sais même plus, il faudrait que je vérifie *(rires)* ! Mais c'est clair que cette réalisation avait provoqué quelques remous. J'ai dû partir en Argentine pour tourner. Mais ça ne s'est pas arrêté là. Pékin a demandé aux Argentins de stopper le tournage et les ont menacés de boycott sur leur blé ! Non, vraiment, la requête des Tibétains est paisible, et je ne comprends pas la fureur des Chinois.

Vous faites donc partie de ces artistes engagés ?
On peut dire ça comme ça. Le cinéma permet de faire passer des messages. En faveur de l'écologie, en ce qui me concerne. Le mouvement écolo n'existait même pas que je voulais déjà défendre la nature. Des amis scientifiques m'ont fait part de leurs recherches et de leurs inquiétudes. Aujourd'hui, je suis soucieux pour les générations qui viennent.

Propos recueillis par
Géraud Bosman-Delzons
et Willy Le Devin

OGM : les députés face à leurs lacunes

« *Les députés Verts vont se battre comme des chiens.* » Par cette phrase, Noël Mamère illustre parfaitement l'enjeu des débats qui se déroulent à l'Assemblée nationale. Depuis mardi, les députés examinent le projet de loi sur les OGM adopté par le Sénat il y a un peu plus d'un mois.
Un texte d'une extrême technicité et qui affiche de manière claire le clivage entre majorité et opposition. Socialistes, communistes et Verts ont décrété l'union sacrée pour censurer un projet de loi qu'ils jugent « *contraire aux principes prônés par le Grenelle de l'environnement, puisque cette loi risque d'être un vecteur vers d'autres assouplissements.* » Ambiance houleuse donc, mais selon Michèle Delaunay, député PS de la Gironde, l'examen de la loi est pollué par « *la méconnaissance de nombreux parlementaires sur un sujet dont les scientifiques eux-mêmes ne maîtrisent pas tous les aspects. Il reste des questions en suspens, on n'est même pas en mesure de définir exactement ce qu'est un organisme génétiquement modifié* ». L'élue bordelaise n'hésite d'ailleurs pas à avouer ses lacunes sur la question, et qualifie le débat parlementaire de « *prématuré* ».

FLOU POLITIQUE

Le manque d'informations des décideurs politiques est réel. Et la question des OGM est de ce point de vue assez significatif. Delaunay toujours : « *Les publications sur les OGM apparaissent très souvent contradictoires. Il est très difficile de se faire un avis* ». Olivier Cassou, responsable de l'environnement à la FNSEA, le principal syndicat agricole, dénonce, lui, « *une sphère politique totalement déconnectée de la réalité du terrain. Comment voulez-vous qu'ils statuent sur quelque chose qu'ils ne connaissent pas. Nos responsables ne travaillent pas en collaboration avec Bruxelles. Notre législation pourrait, à terme, s'inscrire en contradiction avec les directives européennes* ». La France et l'Union ne sont pas exactement d'accord sur le taux de présence OGM toléré dans les cultures. Le projet de loi fixe ce taux à 0,9 %… Et le citoyen dans tout ça? « *N'en parlons pas ! Les consommateurs sont manipulés depuis quinze ans dans un sens et dans l'autre. On leur dit un jour que les OGM sont inoffensifs, et le lendemain qu'ils sont dangereux.* » « *C'est un sujet pourri* », conclut Olivier Cassou. Enfin un consensus ?

François Goulin
et Willy Le Devin

La bataille de l'export

De Moscou à Toronto, Anne Mallet, du Château Haut Macô, côtes de Bourg, a pris son bâton de pèlerin pour développer la présence de son vin à l'export.

« *On ne s'improvise pas vendeur, surtout à l'étranger* » lance Anne Mallet. Depuis 2000, avec son frère Hugues, ils ont dû mettre sur pied une stratégie commerciale adaptée pour tenter d'imposer leur vin hors de nos frontières. Il a fallu traduire en anglais le site Internet et allouer un budget spécifique à l'opération. Résultat, les Mallet sont déjà présents et bien implantés sur plusieurs marchés. La Belgique représente 80 % des 12 000 bouteilles qu'ils exportent. Cela s'explique par le peu de différences entre les consommateurs français et nos voisins d'outre-Quiévrain. « *Les Belges sont de fins connaisseurs* », souligne Anne. Viennent ensuite le Royaume-Uni (premier marché extérieur pour les vins de Bordeaux), la Suisse et les Etats-Unis, selon les années. Ces pays sont des débouchés traditionnels. Pour une exploitation comme le Château Haut Macô, la véritable difficulté se niche dans des pays comme le Canada, la Russie, la Malaisie ou la Chine. Autant de marchés et autant de spécificités à intégrer.

L'exploitation qu'Anne dirige avec son frère et son père produit chaque année environ 200 000 bouteilles. En 2007, 6 % de la production a trouvé preneur hors du territoire. Photo A. H.

DES MARCHÉS TRÈS DIFFÉRENTS

« *En Ontario, on a été obligé de prendre un agent, employé par les autorités locales. Pour le moment sans réussite* ». Dans cette province du Canada, c'est l'Etat qui achète et revend l'alcool. En octobre dernier, Anne Mallet s'est rendue en Russie, aidée par une amie moldave. Présenter, démarcher tout cela n'est pas facile pour qui découvre les subtilités de la mentalité russe. « *A Moscou, j'ai eu des contacts et des propositions mais rien de rentable* ». Elle a cependant obtenu un accord de principe plus intéressant avec un distributeur d'une ville de province. Après plusieurs relances, Anne est dans l'attente de la signature du contrat. « *J'ai contacté la commission économique de l'ambassade de France. Ils seront en mesure de nous aider. Enfin, j'espère* ».

La semaine dernière, Hugues était en Malaisie. Comme souvent, l'opportunité d'une rencontre lui a permis d'envisager ce marché exotique dans un pays musulman. « *On a fait la connaissance d'un restaurateur français installé là-bas. Il devrait nous prendre 600 bouteilles.* »

En ce qui concerne la Chine, il faut penser aux plus petits détails. Le bois des palettes doit être traité, les étiquettes réimprimées en chinois et les vins analysés selon des critères spécifiques. Tout cela a un coût qui ne favorise pas les petites exploitations. La chance des vignerons consiste en la spécificité de leur profession : les frais de transport sont à la charge de l'acheteur. Le bénéfice à s'implanter sur un marché lointain en est renforcé.

L'objectif n'est pas pour l'instant d'augmenter la production, ni de s'adapter aux goûts des nouveaux consommateurs. Quitte à subir la concurrence des vins du Nouveau Monde (Australie, Chili, Argentine et Etats-Unis), qui sont « *moins exigeants aux palais des plus inexpérimentés* ». Anne poursuit : « *Nous voulons maintenir notre équilibre de production et de vente et compenser les pertes que année. C'est primordial* », explique Christophe Chateau, directeur de l'Union des côtes de Bordeaux. Les médailles sont aussi un gage de qualité pour les millésimes et facilitent l'exportation. Ainsi, Anne Mallet envisage désormais de présenter ses vins pour obtenir les fameux sésames. La simple évocation du nom de Bordeaux accolé à un vin fait vendre, certaines côtes (Castillon, Blaye, Cadillac…) vont ainsi compléter leur appellation. Christophe Chateau ajoute : « *Cela devrait permettre à nos vins de se rassembler et de créer des structures commerciales communes. Ce changement est une clé supplémentaire pour pénétrer les nouveaux marchés* ». Parmi eux, l'Asie est LE terrain de jeu pour les viticulteurs bordelais et les maisons de négoce. L'exportation pour la zone asiatique a connu en 2007 des progressions à deux chiffres (2). Plus 54 % pour Hong Kong, plus 40 % pour la Corée du Sud ou encore plus 94 % pour Singapour. Sans oublier la Chine, avec une progression de 82 % (pour 43 000 hectolitres). La consommation actuelle chinoise est estimée à un verre par an et par habitant. On imagine l'impact que pourrait avoir une consommation passée à une bouteille par an.

L'ASIE, TERRE PROMISE

Le marché français est saturé. Le constat est explicite et sans appel, la consommation et les ventes de vin diminuent. Depuis quelques années, les campagnes de prévention et la répression accrue ont raison de nos habitudes alcoolisées. Et le vignoble bordelais, comme les autres, subit les conséquences de cette évolution. Reste que l'image de prestige et la réputation sont les valeurs sûres d'un succès commercial à l'étranger. « *Une bonne critique fait tout. Les avis de Robert Parker (1) tombent comme une sentence chasur la France* ».

Anthony Hernandez et Elodie Morisset

1. Robert Parker, critique américain, est le gourou international des vins.
2. Ces progressions fulgurantes ne doivent pas faire oublier l'essentiel : le volume réel exporté. Par exemple, les 43 000 hectolitres chinois ne rivalisent nullement avec les 327 000 hectolitres allemands. Car l'UE représente toujours 63 % de l'exportation du vignoble bordelais.

Romain Mesnil : « *Il n'y aura pas de boycott* »

Vice champion du monde de saut à la perche et président du Syndicat des athlètes français, Romain Mesnil compte bien dénoncer les violations des droits de l'Homme en Chine sans pour autant renoncer aux jeux olympiques.

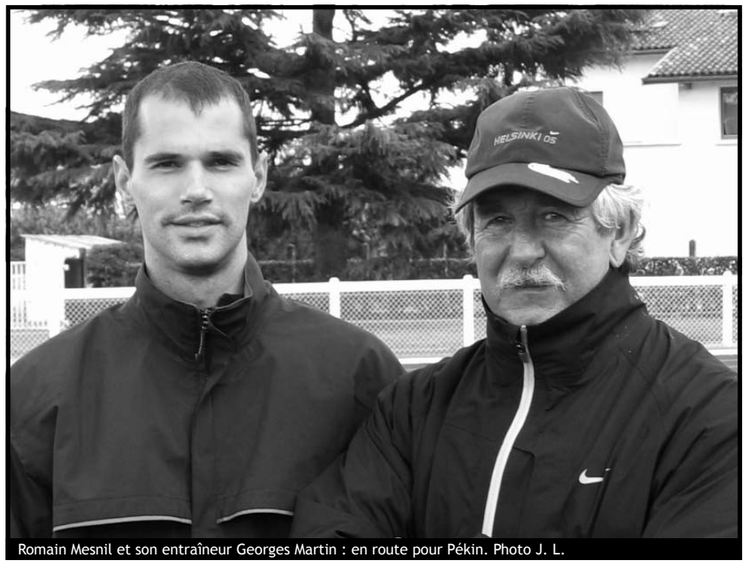
Romain Mesnil et son entraîneur Georges Martin : en route pour Pékin. Photo J. L.

Les récentes émeutes qui secouent le Tibet font ressurgir la question du boycott des prochains JO (8-24 août) sur le devant de la scène.
En ce moment, c'est la grande question. Mais il n'y aura pas de boycott. Les sportifs ne veulent pas boycotter, les politiques non plus.

Le non-respect des droits de l'Homme en Chine ne date pas d'hier, mais le CIO ne semble guère s'en inquiéter.
C'est vrai, on le sait depuis longtemps. Au moment de l'attribution des Jeux, le 13 juillet 2001, Pékin avait annoncé une amélioration de la situation. On voit qu'il n'y en a pas eu. Le président du CIO, Jacques Rogge, devrait prendre ses responsabilités et faire une déclaration directe au président chinois.

En tant qu'athlète, comment faire entendre votre voix ?
On veut montrer qu'on est attaché aux droits de l'Homme sans entrer dans le débat. J'ai proposé qu'on puisse arborer un ruban vert qui montre notre attachement aux droits de l'Homme. Il existe déjà un ruban pour le Sidaction, un autre pour le dopage. C'est significatif et simple à mettre en place. On peut le mettre sur le maillot, on peut le mettre au-dessus du poignet, n'importe où, c'est discret. Et le vert, c'est la couleur de l'espoir. Mais, le vert, c'est aussi la couleur de l'islam donc il ne faudrait pas qu'il y ait de confusion ou d'amalgame.

Une telle action va à l'encontre de la charte olympique…
C'est ce qu'on nous a rétorqué. Mais les signes religieux qui sont clairement affichés dans les stades lors des jeux le sont également. Pourtant, il y a une tolérance là-dessus. Quand Hicham El-Guerrouj (ndlr : champion olympique du 1500 et 5000 m) s'agenouille et prie en regardant le ciel à la fin d'une course, c'est un signe contraire à la charte olympique. Idem quand des athlètes font le signe de croix avant leur course. Là-dessus, on ne dit rien. Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas preuve de tolérance pour un signe de respect des droits de l'Homme qui s'inscrit totalement dans l'esprit des JO.

Comment réagissent les autres athlètes ?
Globalement, il y a des athlètes qui ne veulent pas en entendre parler, qui veulent rester concentrés sur la compétition et sur ce qu'ils font. Au fond d'eux, ils ont une conscience mais ils ne veulent pas se mettre en avant. D'autres sont d'accord pour faire quelque chose là-bas sans que cela empiète sur la préparation. Si on peut arborer quelque chose, ce sera bien, on l'affichera sans créer de polémique. Il y aura juste ce signe et on se concentrera sur ce qu'on a à faire.

Propos recueillis par Raphaël Burgos et Jonathan Lange

>> VIDEOS DE L'INTERVIEW DE ROMAIN MESNIL ET GEORGES MARTIN SUR WWW.IMPRIMATUR.FR

La perche à l'or

5,70 mètres. Voilà la hauteur de la barre que Romain Mesnil devra franchir pour valider son ticket pour Pékin. Une formalité à en croire son entraîneur, Georges Martin. « *S'il ne les passe pas, je me reconvertis dans le curling* », lance-t-il dans un grand éclat de rire. « *Romain a fait l'impasse sur l'hiver. Du coup, il est relativement frais. On va pouvoir attaquer sur une bonne quantité de travail et y aller progressivement* ». Le retour à la compétition de son poulain se fera par étapes. Après un premier galop d'essai aux Interclubs le 25 mai, les choses sérieuses commenceront à Berlin le premier juin avec le début de la prestigieuse (et rentable) Golden League. « *Je vais ensuite faire un paquet de meetings en France. Le but, à la perche, c'est à la fois de se préparer pour être prêt le jour J tout en se réglant avant. Pour sauter, il faut faire beaucoup de compétitions avant* ».

Bien qu'indispensables, les compétitions sont également synonymes de déplacements. Et qui dit déplacements, dit fatigue. L'équation n'est pas simple à résoudre. Elle n'est pas non plus nouvelle pour Mesnil. L'Albigeois avait opté pour le même type de préparation l'an passé avec, à la clé, une deuxième place aux championnats du Monde d'Osaka. Cette saison, le meilleur perchiste français ne se contentera pas de l'argent et annonce clairement la couleur, « *l'objectif, c'est l'or* ».

R. B. et J. L.

L'aube des Capucins

Cinq heures trente...

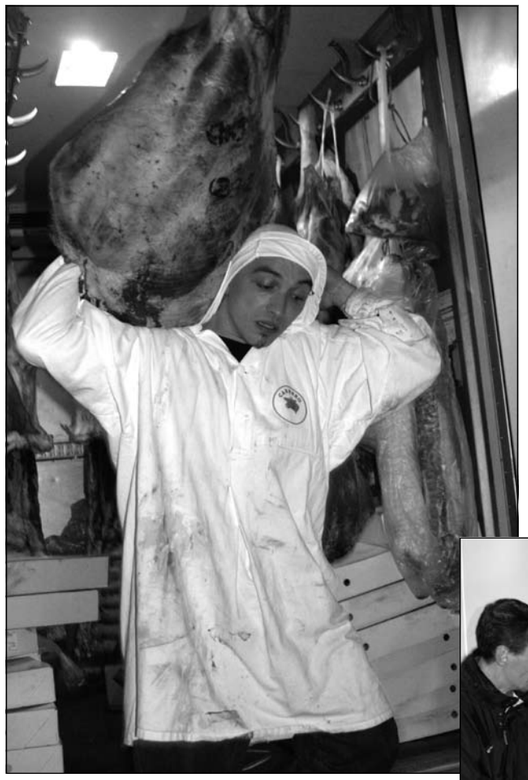

Rue Jules-Guesde, Damien livre une cuisse de boeuf de 90 kilos. Une vrai partie de rigolade : les prochaines pièces de viande à livrer en pèsent 150. Il est quatre heures du matin.

Six heures moins sept, un livreur en profite pour acheter un bouquet à la boutique de Christian. « A quatre heures du matin, sourit-il, les fêtards offrent des fleurs à une belle rencontrée dans la nuit. »

Pour Patricia, l'attente commence. La marchandise est arrivée et chaque poisson a son étiquette. Elle nettoie les ardoises qui n'ont pas servi. A six heures du matin, le marché des Capucins tourne au ralenti. Plus de livreur, pas encore de client. Les commerçants en profitent pour se retrouver autour d'un café dans l'un des quatre bistrots.

Thierry et Nathalie préparent un cuisseau de veau. Lorsque parait l'aurore aux doigts roses, les boucheries s'animent tel un champ de bataille : on tranche, on hache, on scie et on découpe à tour de bras. 5 h 20.

4 h 15 dans un frigo. Franck est poissonnier. Tapant comme un sourd, il prépare des bacs de glace pour transporter sa marchandise au marché de Blaye.

...sept heures

Elodie Morisset
et Pierre Saulnier

La préfecture expulse et reloge

Avec l'entrée en vigueur de la loi Dalo en janvier et la fin de la trêve hivernale en mars, la préfecture est en charge d'une double fonction… Un peu schizophrène.

« *D'un côté, l'Etat expulse ; de l'autre, il reloge. C'est absurde* », déplore Mahmoud Ada, chargé de communication à la préfecture. Actuellement, en Gironde, cinquante-six familles sont menacées d'expulsion. La préfecture vient de donner son feu vert, ce n'est plus qu'une question de temps. Ironie du sort, avec l'entrée en vigueur du droit au logement opposable (Dalo), c'est cette même préfecture qui examine les dossiers de ceux qui seront – peut-être – relogés. Une trentaine d'associations, comme le Dal (Droit au logement), le Cal (Comité action logement) ou Jeudi Noir, soulignent l'absurdité de ce système. En 2006, on a comptabilisé 400 expulsions dans le département avec le concours de la force publique. 5 % de plus que l'année précédente. La plupart de ces familles pourraient être candidates au Dalo. Mais, dans la pratique, les expulsés de Gironde n'ont jamais entamé de démarche depuis l'ouverture des guichets.

CHAÎNON MANQUANT

Ce mois-ci, sur les quinze dossiers reconnus « *urgents et prioritaires* » par la commission de médiation, aucun ne concerne les délogés récents. Selon Jean-Philippe Gasparotto, responsable local du Dal, ils ne sont même pas au courant que ce recours existe. Christelle et ses trois enfants ont été contraints par la force publique de quitter leur appartement juste avant la trêve hivernale. Depuis, ils vivent à l'hôtel. « *Jusqu'à ce qu'elle nous rencontre, Christelle n'avait aucune conscience de ses droits* », raconte Michel Mittenaere, président de la confédération nationale du logement. Manque d'information. Alors, à qui la faute ? Jean-Phillippe Gasparotto met en cause la séparation des deux services concernés à la préfecture, et dénonce l'absence de lien véritable entre eux. Selon lui, la solution réside dans la fusion des services expulsion et droit au logement. « *Cela permettrait d'aboutir à la création d'un service public du logement* ». Avec un tel système, Christelle aurait peut-être retrouvé un logement social dans de brefs délais. « *Au moins, à Paris, il existe une structure spéciale pour les aider à construire leur dossier, les familles sont guidées* », constate Jean-Philippe Gasparotto.

LE CUL ENTRE DEUX CHAISES

Joel Audenaert, coordinateur chargé du logement à la préfecture de Bordeaux, est bien conscient des dysfontionnements, mais il se décharge de toute responsabilité. « *La préfecture doit faire face à deux logiques qui s'affrontent. D'un côté, elle expulse les gens, car le propriétaire est en droit de récupérer son bien. Et, de l'autre, elle essaie d'intervenir pour que les gens ne dorment pas dans la rue* ». L'Etat français dans sa globalité se cache derrière des pseudo-solutions et se repose, un peu lâchement, sur le Dalo et le service de la Ddass. L'exemple étranger montre qu'il y a d'autres solutions. Par exemple, en Ecosse, précurseur en matière de droit au logement opposable, il n'y a pas de service d'expulsion. Certes, les propriétaires délogent les gens parfois sans ménagement. Mais les services publics locaux gèrent directement les dossiers et s'occupent des relogements dans un délai raisonnable. Une situation facilitée par un parc de logements sociaux développé. Ce qui est loin d'être le cas en France où la capacité de logements disponibles ne répond pas aux besoins de la population. L'habitat social n'atteint même pas les 20 % dans plusieurs villes. Et Bordeaux en fait partie.

Alors, si les 400 familles menacées d'expulsion dans la capitale girondine déposaient aujourd'hui un dossier Dalo et qu'aucune solution de relogement ne leur était proposée, dans six mois, la préfecture aurait 400 plaintes sur le dos. Un scénario catastrophe qu'elle préférerait éviter.

Christelle Juteau et Gwladys Lescouzeres. Illustration Simon Péquin

La verrière de la gare à la peine

Attendre son train. Sur le quai de gare, sortir le journal, allumer une clope, admirer l'architecture et profiter de l'ambiance au gré des adieux et des retrouvailles. Problème : la vénérable verrière de la gare Saint-Jean commence à faire son âge. Elle prend l'eau. Clope mouillée, journal détrempé, bancs humides ; elle aurait bien besoin d'une réfection. Alentour, tout le quartier bruisse des travaux de rénovation, sauf elle. Etat des lieux d'un monument historique qui se délite sous nos yeux.

La verrière est le symbole de la gare Saint-Jean ; l'édifice construit par Gustave Eiffel aurait besoin d'être rénové. D. R.

La grande halle métallique de la gare Saint-Jean fête ses 110 ans cette année. Un âge pour le moins respectable. Construite, comme le reste de l'édifice, entre 1890 et 1898, elle a connu son heure de gloire : la charpente était, à l'époque, la plus grande du monde. Un joyau architectural typique du XIXe siècle industriel, dû, comme tant d'autres, au talent de Gustave Eiffel.

Aujourd'hui, douze millions de voyageurs arpentent chaque année les quais, sans prêter attention au patrimoine qui les surplombe. Et qui vieillit inexorablement, faute de bénéficier d'un entretien aussi régulier que sa lointaine cousine, la tour Eiffel. La peinture s'écaille. Les jours de pluie, l'eau serpente entre la verrière et les poutrelles métalliques. Et goutte sur les quais.

Problème : aucune réparation n'est prévue pour l'instant, bien que la Cub ait lancé les travaux du « pôle d'échanges de Bordeaux Saint-Jean ». Il faut dire que la situation est complexe : si la SNCF est propriétaire du hall d'accueil, les quais, les voies et la halle métallique appartiennent à Réseau Ferré de France (RFF). Et les concertations n'ont pas permis de dégager des fonds pour l'entretien de la verrière.

« PAS LA PRIORITÉ »

Christian Proust, directeur des grands travaux à la Communauté urbaine, avance cette explication : « *C'est très compliqué. La réfection de la verrière a fait partie des dialogues, mais RFF, qui est tenu de financer toute réparation à hauteur d'au moins 15 %, connaît des problèmes de trésorerie. En outre, l'édifice étant classé monument historique, toute réfection nécessite l'avis de Batiments de France.* » Jacques Baggio, responsable de l'aménagement et du patrimoine en Aquitaine pour RFF, confirme de façon lapidaire : « *Nous avons aménagé trois nouvelles voies pour les TER. Le reste n'est pas la priorité.* »

Bientôt, tout le quartier Saint-Jean sera flambant neuf. Un nouveau batîment, « *dans le style art déco* » selon la plaquette d'information, verra même le jour en 2009, si aucun contretemps n'intervient d'ici-là. Les travaux faciliteront à terme l'accès des voitures, l'éclairage nocturne sera réhaussé, et le parvis, presque terminé, sera assemblé « *en camaïeu avec les matériaux traditionnels bordelais : granit, grès, basalte, porphyre*». Il est regrettable, dans ce contexte, que la rénovation en grande pompe de la gare ne concerne pas l'édifice le plus majestueux.

Benjamin König

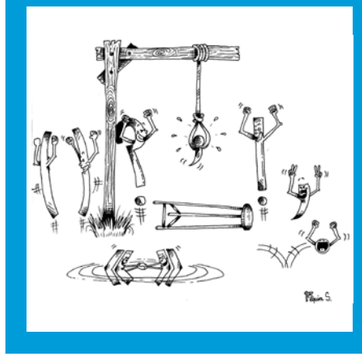

Le point final du ;

Plongé dans un coma profond depuis plusieurs années, le pronostic vital du point virgule est engagé.

L'accident à l'origine du drame ne date pas d'aujourd'hui. Victime des nouveaux formats d'écriture journalistique, le point virgule a presque disparu dans la presse. Désormais, le style se doit d'être plus dynamique; les phrases plus concises. Le point virgule a été mis à l'index. Faisant ainsi la part belle à la banalité du point.

A ce stade, la situation n'était pas encore désespérée. Le coup de grâce a été porté après que le point virgule a presque disparu de la littérature contemporaine. Même sur internet, le comité de défense du point virgule ne répond plus aux stimuli provoqués par la souris.

L'avis de décès du point virgule pourrait être publié bientôt. Une question reste en suspens : doit-on ouvrir le débat sur la fin de vie des signes de ponctuation ?

Tiphaine Le Roy

Web-star cherche producteurs

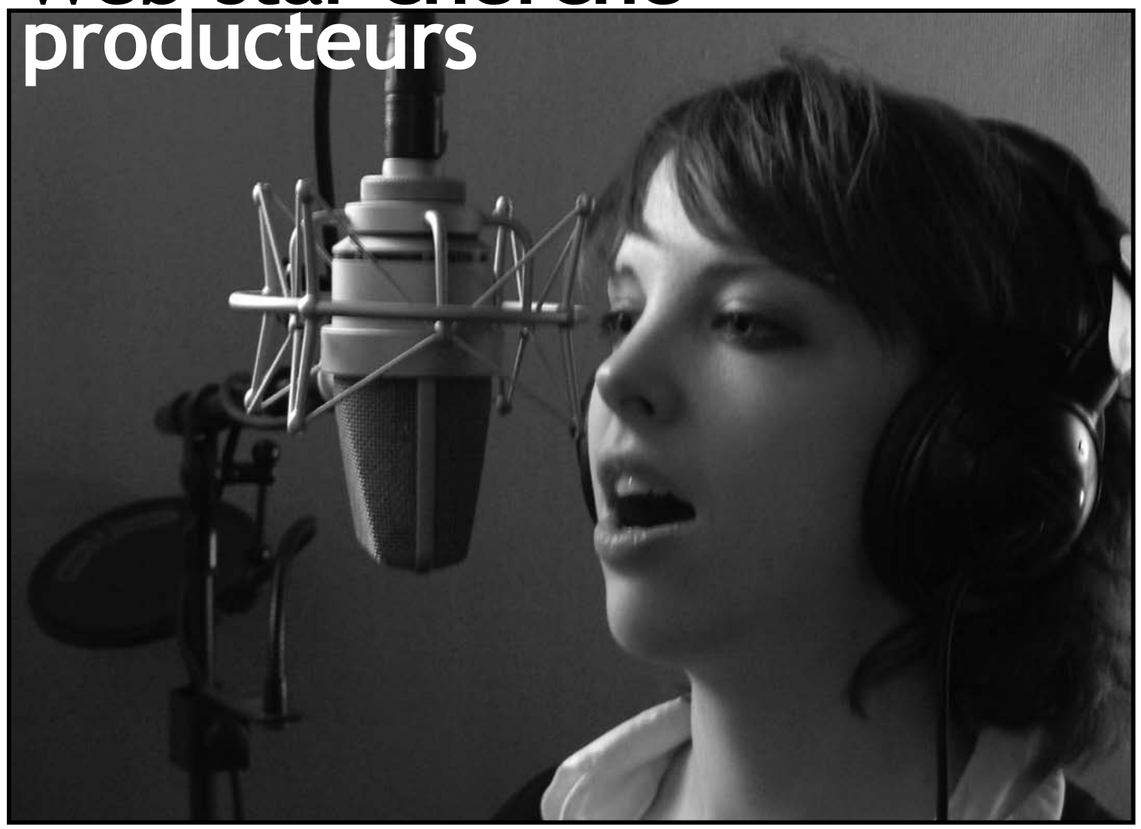

Vous avez toujours rêvé d'être le producteur d'une future idole ? Participer à sa promotion, lui organiser des concerts, ou proposer un design pour sa pochette d'album… Eh bien maintenant, c'est possible. Ou presque. Après Myspace qui permettait de mettre en contact « direct » un artiste avec son public ; c'est au tour de Spidart, NoMajorMusik et autres MyMajorCompany de développer le filon communautaire.

Le concept peut se résumer en une phrase : les internautes deviennent les producteurs de leurs artistes. Une idée qui a déjà fait ses preuves en Europe avec Sellaband. Le label communautaire allemand de référence a produit treize albums depuis 2006 pour 7 156 artistes répertoriés. En France, on en est encore au stade embryonnaire du projet, même si quelques musiciens sont d'ores et déjà entrés en studio. Sur la forme, les sites se ressemblent : chaque internaute peut visiter la fiche d'un artiste, écouter sa musique, et miser pour devenir l'un de ses producteurs. La jauge financière du musicien se remplit jusqu'à atteindre le seuil nécessaire pour être enregistré. Après, tout devient possible : studio, promotion, concerts, et peut-être le succès, voire un jour une Victoire de la musique… En attendant la gloire, les artistes se démènent pour trouver leurs investisseurs.

C'EST LE PUBLIC QUI DÉCIDE

En fait, à y regarder de plus près, et pour ne citer qu'eux, Spidart, Nomajormusik et Mymajorcompany ont des démarches totalement différentes. Les deux premiers sites, on peut le dire, sont véritablement « démocratiques » : n'importe quel artiste peut s'inscrire et proposer sa musique à l'écoute. Aucun filtre ne vient entraver le lien direct entre le musicien et son producteur potentiel. Guillaume Rostain, créateur de NoMajorMusik, explique : « *Pour nous, c'est le public qui doit faire son choix, et pas seulement parmi onze staracadémiciens comme sur MyMajorCompany* ». Car leur concurrent est effectivement le seul à effectuer une sélection en amont, justifiée par une recherche d'excellence et de professionnalisme : « *Pas de place pour les groupes amateurs,* explique Simon Istolainen de MyMajorCompany, *sinon il n'y aurait aucun retour sur investissement pour les internautes* ».

Du côté de NoMajorMusik, le slogan maison est plutôt ambitieux : « La Révolution est en marche ». Il exprime la volonté d'une offre alternative.« *On est parti d'un postulat assez simple : on en avait assez d'entendre la même chose à la télé, à la radio. On veut faire découvrir de nouveaux talents, des inconnus qui n'ont pas de vitrine.* » Le principe du site ? Faire monter la jauge à « 18 000 $oux », la monnaie du site, soit 3 000 €, pour permettre à un maximum d'artistes de sortir un single en ligne. Les Bordelais de The Vernon Project, premier groupe à avoir atteint cette somme, ont décroché un contrat pour la production d'un titre. Il sera distribué sur des plateformes de téléchargement comme VirginMega.fr ou Itunes. Un investissement judicieux, donc, pour les producteurs qui ont misé sur ce groupe. Mais tout n'est pas aussi rose pour les 1 500 artistes inscrits. Ils n'obtiendront pas forcément le fameux sésame et leurs producteurs ne verront pas, hélas, leurs rêves se réaliser. Une consolation tout de même, l'argent misé sur un artiste infructueux sera recrédité à l'internaute malheureux au bout de 12 mois.

"CE NE SONT PAS DES PHILANTROPES"

Pour Spidart, même concept, sauf que la jauge est à 50 000 €. On ne parle plus de single comme chez Nomajormusik.com, simple révélateur de talents. Ici c'est carrément un album qui est à la clé, avec un véritable objectif de carrière pour les artistes choisis par le public. Le groupe bordelais MO n'en est qu'à 1 500 € pour l'instant, mais leur but n'est pas forcément d'enregistrer un Cd : « *Faire un album, c'est pas un souci. On l'a fait dans un but de communication, on s'est dit qu'en s'inscrivant, on allait un petit peu parler de nous.* » Car le groupe n'en est pas à son coup d'essai : il est déjà présent sur toutes les plateformes communautaires existantes (Myspace, SFR jeunes talents, site officiel…). Ils restent très pragmatiques face à la tendance : « *C'est vrai que c'est très en vogue. Après ce que ça apporte concrètement ? Pas grand chose…* » MO n'est pas dupe en ce qui concerne le soi-disant aspect alternatif de Spidart : « *Ce ne sont pas des philantropes non plus. Ils se placent en alternative par rapport aux maisons de disques, mais ils sont en partenariat avec EMI. Au final, ils vendront le projet à une major qui, elle, a les moyens de faire connaître un artiste.* »

Car Spidart affiche clairement son lien avec EMI qui s'occupe de la distribution et de la promotion des artistes victorieux. On est donc loin du vrai label indépendant qui se veut libre de toute pression commerciale. Difficile de croire que cette major ait accepté un partenariat sans avoir eu son mot à dire sur le projet… Et que dire de MyMajorCompany, dont les liens avec Sony paraissent ambigus. À commencer par ses quatre créateurs. Sevan Barsikian et Anthony Marciano sont des anciens de la major. Et Michael Goldman, fils de Jean-Jacques, a, lui, créé en 2002 la société Bamago qui a depuis, fusionné avec Sony. Il est à l'origine de la production de singles comme « Métisse » de Yannick Noah, « Le droit à l'erreur » d'Amel Bent, ou encore « Petite Sœur » de Lââm. Certains de ces artistes, estampillés Sony BMG, font la promotion de MyMajorCompany, à grands renforts de vidéos. On voit par exemple sur Dailymotion, papa Goldman se faisant injurier par un internaute producteur.

> *« C'est vrai que c'est en vogue. Après ce que ça apporte concrètement ? Pas grand chose… »*

Pourtant, selon les créateurs de MyMajorCompany, il ne faut y voir aucune connivence, « *les artistes qui nous soutiennent le font à titre personnel, nous sommes entièrement indépendants, que ce soit vis-à-vis de Sony ou de Bamago.* » La grosse major n'interviendrait donc que dans la distribution, tel EMI avec Spidart. Seulement voilà, autre souci, et de taille, certains artistes sélectionnés par MyMajorCompany ont déjà été produits par Sony : tel Thierry de Cara pour « Lorena » en 2003, ou Madame Kay pour son premier album, « Le choix de la rédaction » en 2006. Peut-être une simple histoire de goûts musicaux partagés… ou plutôt un coup de pouce si ce n'est financier, du moins promotionnel, à de jeunes entrepreneurs musicaux.

Les maisons de disques ont en tout cas intérêt à s'intéresser au phénomène, qui pourrait s'avérer être une véritable concurrence à long terme. Car à l'essor du web communautaire et participatif, s'ajoute la crise du disque (la vente d'albums en France est passée de 120 millions d'unités en 2002 à 100 millions en 2005), à laquelle les majors tentent désespérément de remédier sans succès significatif jusqu'à présent. De quoi expliquer la colère de Pascal Nègre, le PDG d'Universal Music. Il serait « vert de rage » face au succès de MyMajorCompany, explique Philippe Astor, journaliste à ZDnet.fr. Et envisagerait même de contre-attaquer en créant son propre label communautaire : « Be a producer ». Une initiative qui arrive un peu tard, mais à point nommé pour rebondir face à l'échec, cuisant, de sa bien-aimée Star Academy.

>>> RETROUVEZ TOUS LES LIENS SUR WWW.IMPRIMATUR.FR

Reportage realisé par Claudia Caratori et Carole Filiu

Trois questions à… The Vernon Project

Les Bordelais de The Vernon Project seront les premiers artistes Spidart à sortir un single, grâce aux mises des internautes. Les 3 000 € récoltés vont permettre de lancer la carrière du groupe. Rencontre avec Damien, son fondateur.

Quel est le parcours du groupe The Vernon Project ?

Le groupe est assez récent en fait. Au départ quand j'ai mis mes démos sur NoMajorMusik il n'y avait pas de groupe. Je faisais des sons dans mon petit studio. Vu le « succès » que ça a eu, je me suis dit que j'allais devoir trouver des copains pour faire de la musique. J'ai repris deux musiciens de mon ancien groupe qui s'appelait Précipitation. Et deux autres d'un groupe de Bordeaux qui s'appelle Metisolea. Ce sont des copains, on se connaissait tous depuis un bon moment. On a pas encore fait de concert, on a juste fait quelques répétitions.

Pourquoi avoir tenté l'expérience NoMajorMusik ?

Au départ je me suis dit que c'était un moyen efficace d'avoir un retour sur ma musique. Moi je fais ça chez moi, dans mon grenier, tout seul. Je n'ai pas trop de retour. Donc je me suis dit que j'allais faire l'écouter à des gens qui ne me connaissaient ni d'Adam ni d'Eve. J'ai vu que notre son a pris, donc je me suis dit que c'était une bonne vitrine.

Je n'ai pas tenté MyMajorCompany car il y a une sélection à l'entrée, donc je n'étais pas sûr d'être pris. Pour moi ce qu'ils font c'est très commercial, très formaté. En fait, il n'y a pas de grandes différences avec un label traditionnel, c'est juste la façon de trouver de l'argent qui change.

Tu ne trouves pas le concept du «fan producteur» un peu malsain ?

Non, moi j'ai senti que les gens voulaient donner un coup de pouce. L'internaute écoute, ça lui plait, il mise 20 €. Si il ne les récupère jamais c'est pas bien grave. Je ne me suis pas senti le produit d'un espèce de système mercantile.

L'aspect « contact » me plaît aussi beaucoup. Moi je suis comme tout le monde, je suis auditeur. Et si je pouvais avoir accès à des groupes que je connais et que j'apprécie ça serait l'idéal. J'ai même laissé mon email en ligne, les gens peuvent me contacter. On échange. C'est quelque chose de très important pour moi.

>>> LA SUITE DE L'INTERVIEW SUR WWW.IMPRIMATUR.FR

Les nuits du clan du néon

Le week-end dernier, le clan du néon organisait sa première opération nationale contre la pollution visuelle et le gaspillage d'énergie.

Samedi 29 mars. 22 h 36. Paris, quartier de l'Opéra. « *Qui n'a pas encore grimpé ?* », demande Bruce* à sa bande d'activistes affublés de lunettes noires, de nez rouges et de perruques aux couleurs flashy. Dissimulés derrière leur accoutrement loufoque et leurs pseudos improbables, ils sont méconnaissables. A tour de rôle, chacun se prête à l'opération commando. « *Y'a pas une fille qui voudrait essayer ?* », lance un des participants. Marcelle* opine du chef. C'est Bruce qui la portera. Elle s'agrippe à la pierre, cherchant ses appuis dans les plis du mur. Puis atteint l'interrupteur rouge et coupe le courant. Les tubes luminescents de l'enseigne Lacoste se sont éteints. Applaudissements. « *Attention aux plantes en redescendant !* », prévient Bruce. L'équipage poursuit sa route, avec une demi-douzaine de journalistes dans son sillage. Banques, agences de voyages, Galeries Lafayette… Ce soir, toutes les enseignes commerciales sont des cibles potentielles.

Grimper, éteindre, redescendre : la technique est maîtrisée par le clan du néon. Mais parfois, la vitrine reste allumée… Photos C. L.

NÉ D'UNE IDÉE LUMINEUSE DE DEUX PARISIENS

« *Cette action permet de sensibiliser les commerçants au gaspillage d'énergie et à la pollution visuelle* », explique Dali*, cofondateur du clan du néon. Des autocollants apposés sur les vitrines laissent une trace de leur passage. Et les passants sont informés de la démarche, qu'ils approuvent pour la plupart. Selon Dali, « *le principal risque, c'est de se blesser, mais on ne fait aucun dégât matériel* ». Pour l'instant, le clan du néon n'a pas eu de problèmes avec la police, et pour cause, l'action ne semble pas tomber sous le coup de la loi. Et si parfois éteindre le commutateur ne suffit pas à limiter l'éclairage – certaines enseignes laissent des lampes intérieures en fonctionnement toute la nuit – « *on ne va quand même pas casser la vitrine !* », explique Bruce aux journalistes qui le pressent de questions. L'idée est en fait toute simple, encore fallait-il y penser. Grâce à son blog (1) – plus de 15 000 visites par jour – la toile s'en est emparée et le clan a fait des émules, sur tout le territoire.

QUELQUES AMATEURS ÉCLAIRÉS À BORDEAUX

A Bordeaux, la mobilisation est plutôt sur le mode basse tension. Il y a bien quelques petits groupes qui revendiquent des actions sporadiques, mais les éteigneurs bordelais n'ont rien d'un clan organisé. Ici, pas de déguisements ni de vidéos envoyées au blog. Pour l'instant. Certains ont néonmoins répondu à l'appel du groupe parisien, samedi dernier. « *On a éteint des enseignes à Gradignan, à Pessac, et à Talence. C'est un bon début !* », s'exclame Hélène, jeune Bordelaise et écolo convaincue. Depuis le mois de décembre, elle organise des « sessions » avec trois de ses amis. « *Eteindre des néons est un acte de désobéissance civile : c'est non-violent et en plus, on rigole bien…* » D'ailleurs, signe que l'action porte ses fruits, les commerçants ne rallument pas forcément les enseignes après leur passage. Sébastien, un amateur qui avoue lui aussi avoir été séduit par le concept, ne cache pas son envie de fédérer les énergies locales. « *Si on en parle autour de nous, cela pourrait faire 'traînée de poudre', même à Bordeaux* », explique-t-il. D'autant que le clan du néon donne plus que sa lumière, il livre aussi le mode d'emploi pour l'éteindre.

Faute de vidéos envoyées, Bordeaux reste dans l'ombre sur la carte du clan du néon.

Camille Lem et Clément Le Goff

**Pour les besoins de l'enquête, les noms n'ont pas été changés*
(1) Web : clanduneon.over-blog.com

>>> VOIR LES VIDÉOS SUR WWW.IMPRIMATUR.FR

Fondateur : Robert Escarpit • Directrice de publication : Maria Santos-Sainz • Rédactrice en chef : Elodie Morisset
Secrétariat de rédaction : Anthony Hernandez et Clément Le Goff • IJBA • 1, rue Jacques Ellul • 33080 Bordeaux cedex • 05 57 12 20 20
journalisme@ijba.u-bordeaux3.fr. • ISSN 0397-068X • Imprimerie : La Nef Chastrusse, Bordeaux